



MOUVEMENT SOCIAL DU 20 NOVEMBRE 2007

Devant :

- la perte du pouvoir d'achat subie par les Fonctionnaires depuis ces dernières années ;
- l'absence de négociations salariales dans la Fonction Publique ;
- la menace de précarité grandissante pesant sur les régimes de retraite ;
- la réduction des effectifs, par le non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite ;
- la mise en danger des statuts de la Fonction Publique par le projet de mise en place de contrats de droits privés ;
- la stigmatisation permanente des Fonctionnaires, les faisant apparaître comme boucs émissaires des difficultés budgétaires actuelles du pays ;
- le climat social dans la Fonction Publique, et plus précisément dans la Territoriale, de plus en plus tendu ;

Le **S**yndicat **A**utonome de la **F**onction **P**ublique **T**erritoriale demande au Gouvernement de prendre, de toute urgence, la mesure des problèmes posés, afin de dégager des solutions de progrès, durables et concrètes, en favorisant un véritable dialogue social dans l'intérêt du service public, des usagers, des agents et des collectivités.

Malgré un semblant d'ouverture dans la mise en place de conférences, dont les conclusions Ministérielles apparaissent d'ores et déjà très largement forgées, les premières mesures en faveur du pouvoir d'achat des Fonctionnaires annoncées par Messieurs Le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, et Le Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique sont pour les Territoriaux :

INACCEPTABLES

**En conséquence le Syndicat Autonome de la Fonction
Publique Territoriale appelle l'ensemble des Agents
Territoriaux à manifester leur réel mécontentement et leur
grande déception en s'associant au mouvement social
national du 20 Novembre 2007.**

*Dans le respect total d'une action Autonome, Libre et Indépendante, le S.A.F.P.T. laisse chacun libre de s'associer au mouvement, en cessant toute activité professionnelle, soit sur 24 heures soit sur 55 minutes de 10 à 10 h 55.
Un préavis de grève à l'échelon national a été déposé auprès des instances Ministérielles.*

**POUR UNE ACTION SYNDICALE FORTE, COHERENTE,
LIBRE, INDEPENDANTE & AUTONOME
REJOIGNEZ LE S.A.F.P.T.**